

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA FLLASH du 27/11/2014

Vincent VIVES, Directeur de la FLLASH ouvre la séance à 14h15. Il remercie l'ensemble des élus pour leur présence.

Il cède la parole à M. J.-P. Rouzé, Vice-Président délégué aux finances et au pilotage pour une intervention sur le Budget Initial de l'UVHC et de la FLLASH 2015.

### **1- Intervention de M. J.-P. Rouzé.**

M. Rouzé contextualise le budget de l'UVHC au sein de celui des Universités et bien entendu de la Fonction Publique.

Il rappelle les grandes lignes de la politique du gouvernement : redressement des finances publiques, déprécarisation de l'emploi contractuel dans la fonction publique (Loi Sauvadet), politique de revalorisation des catégories C et B.

Ces réformes ont pour conséquences essentielles une baisse sensible des dotations aux universités, accompagnée d'un alourdissement des dépenses de masse salariale.

Il est demandé également aux universités de s'ouvrir et de trouver des financements autres que ceux provenant de l'Etat. Là encore le contexte national ne favorise pas cette quête, puisque les collectivités locales, qui de par la loi peuvent contractualiser avec les universités, sont elles aussi contraintes à la rigueur budgétaire et donc diminuent significativement leurs financements (CPER).

De fait, le budget de l'UVHC 2015 s'inscrit dans un contexte de rigueur (gel des postes enseignants, réorganisation du temps de travail, ponction dans les réserves), d'économies (développer les marchés publics, restructuration des services) et de recherche de nouvelles ressources (développer l'apprentissage, la Formation continue, les partenariats) afin de parvenir à un budget tout juste équilibré.

Quant au budget de la FLLASH, celui-ci est sensiblement le même qu'en 2014 ; toutefois M. Rouzé insiste sur le fait que ce qui est voté en composante ne représente que 5% du coût complet. Les 95% qui restent sont les coûts de masse salariale, de logistiques, d'infrastructure, soit un budget global FLLASH s'élevant à 8 466 000€ pour 2015.

La logique est donc la même en composante que pour l'université, à savoir le développement des ressources propres (29% pour la FLLASH) et l'économie.

Après le départ de M. Rouzé, M. Vivès reprend la main sur le déroulement du conseil.

Il demande à ce que chaque conseiller se présente, et accueille Mme François-Lagny Sandrine, nouvelle représentante de Valenciennes Métropole au sein du conseil de la FLLASH.

Il précise que, du fait du départ en retraite de Mme Kondratiéva, un siège est vacant au sein du collège A en plus du siège laissé vacant lors des précédentes élections. Des élections auront donc lieu début 2015.

### **2- Approbation du relevé de conclusions du conseil du 25/06/2014.**

Le compte rendu est approuvé avec 2 abstentions.

### **3- Présentation du Budget Initial de la FLLASH pour 2015.**

M. Vivès cède la parole à M. Deruy pour cette présentation. Un support écrit a été diffusé préalablement aux conseillers (document joint à ce relevé de conclusion).

Le budget initial de la FLLASH 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **4- Responsabilité de la Plate forme des langues.**

M. Vivès présente en quelques mots les objectifs de cette plate forme :

Coordination par la FLLASH de la politique des langues au sein de l'UVHC ;

Appui technique aux composantes dans le cadre la FI, FA, FC ;

Maintien des langues majeures ;

Développement des certifications (Voltaire, Shakespeare...) ;

Développement de partenariats (ex : Mons - Projet Interreg) ;

Développement des langues rares ;

Développement de la FC (Ouverture au monde économique)...

Cette plate forme sera située dans l'ex BI Fllash et ouvrira ces portes pour la rentrée 2015. M. Deruy précise que 80 000 € ont été alloués à la FLLASH afin de mettre en œuvre cette plate forme.

Mme Valérie Richardot dirigera cette entité.

### **5- Modalités du règlement des examens.**

M. Vivès exprime la nécessité de voter en une seule fois les modalités d'examens pour l'ensemble d'une année universitaire. Seuls des ajustements (en raison de la mise en place d'une nouvelle offre de formation) pourront faire l'objet de vote en conseil.

Une réflexion sur la mise en place du Contrôle Continu intégral pour le futur plan quinquennal est en cours. Cette démarche fera l'objet d'un vote en conseil après délibération en bureau.

### **6- Responsables pédagogiques et Présidences de Jurys 2014 - 2015**

Le tableau présenté en conseil est voté à l'unanimité (Cf. document à ce relevé de conclusions).

### **7- Informations du directeur**

Instauration de conseils de perfectionnement au sein de l'UVHC :

Ceux-ci ont une mission d'auto-évaluation des composantes. Le conseil de perfectionnement sera transversal et comportera des représentants étudiants. Des précisions seront faites au moment du vote des statuts de la FLLASH.

Les maquettes pédagogiques de la future Offre de formation 2016/2019 :

Les retours du ministère sont positifs pour l'UVHC mais avec quelques réserves.

Pour la FLLASH, il y a quelques réserves pour les Masters MCI et Culture & Patrimoine qui vont être levées. Il n'y en a pas pour les Licences et Licences professionnelles.

Manques de moyens pour le département Arts Plastiques :

N. Lissarague est chargé d'une réflexion sur la recherche de nouveaux financements (Taxe d'apprentissage, FA, FC, développement de nouveau partenariat technique...).

Mission Interdisciplinaire :

M. J.-C. Herbin est missionné pour développer une pédagogie de l'interdisciplinarité afin de créer un séminaire doctoral. M. Herbin s'occupera de la mise en œuvre, de la constitution d'un réseau, d'un annuaire thématique. L'interdisciplinarité, le rappelle V. Vivès, touchera tout à la fois l'approche scientifique du Calhiste et la pédagogie des enseignements de la Fllash.

## Cérémonie de remise de diplômes 2014 :

90 étudiants de Masters recevront leurs diplômes vendredi 28/11/2014.

Cette année, le thème choisi est le cinéma. La cérémonie aura lieu en Amphi 500 sous la houlette de Grégory Meunier pour l'aspect technique et de Patricia Mistura pour la partie logistique et administrative.

## Journée du 4/12 :

Le 4/12 aura lieu au sein de la FLLASH une journée thématique sur D. Hockney (exposition d'une œuvre dont l'auteur nous a fait don accompagné d'un séminaire), une rencontre avec le poète Michel Deguy, et enfin le traditionnel « Christmas Together » organisé par les étudiants de l'ESN (Erasmus Student Network).

## **8- Questions Diverses :**

Mme Petillon souhaite connaître le calendrier de la réécriture des Statuts de la FLLASH (mise en conformité loi ESR).

MM. Vivès et Deruy lui répondent que la réécriture des statuts, du règlement intérieur, du règlement des examens aura lieu au premier semestre 2015 pour l'ensemble des composantes.

La Fllash et le Calhiste seront 2 entités différentes et seront considérées comme 2 composantes statutairement distinctes. Ces statuts feront l'objet d'un vote en conseil. Il faudra, précise V. Vivès, en accord avec C. Beck, proposer une convention qui lie les deux entités.

Après cette dernière question, M. Vivès clôture ce conseil et remercie l'ensemble des membres pour leur participation active.

## **Etaient présents :**

*Collège A :* C. BECK - J.C. HERBIN – S. HIRSCHI – V. VIVÈS

*Collège B :* C. BARAT - E. PANIER – C. PETILLON – M. SFORZIN – P. USEILLE

*Collège BIATSS :* M. POULAIN – D. WUILBEAUX

*Collège Usagers :* L. DEUDON – A. DRU – M. ETUIN - M. FAUQUEUX - R. GUILLOT

*Collège personnalités :* S. FRANCOIS-LAGNY - R. VANCEULEBROECK.

*Extérieures*

*Invités :* E. DERUY - D. FABE – M. NICOLAS – T. PFIRSCH – M. RAUTURIER  
(représentant F. TRUFFERT)

## **Ont donné pouvoir :**

*Collège A :* C. CHOMARAT à V. VIVES

*Collège B :* V. RICHARDOT à M. SFORZIN

*Collège BIATSS :* G. MEUNIER à M. POULAIN

*Collège Personnalités*

*Extérieures :* L. BILLOIR à S. FRANCOIS-LAGNY  
M.P. DION à R. VANCEULEBROECK  
S. DISSAUX à R. VANCEULEBROECK  
S. TRANOY à S. FRANCOIS-LAGNY

**Absents excusés :** M. BOUDY - V. LAGAE – A. LANASRI